



**PRÉFECTURE
DE LA GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°971-2021-254

PUBLIÉ LE 1 OCTOBRE 2021

Sommaire

PREFECTURE /

971-2021-09-29-00007 - Arrêté modificatif de l'arrêté du 1er septembre 2021 mettant fin à l'exercice des compétences du SIAEAG (3 pages)

Page 3

PREFECTURE

971-2021-09-29-00007

Arreté modificatif de l'arrété du 1er septembre
2021 mettant fin à l'exercice des compétences
du SIAEAG



Arrêté modificatif du 29 septembre 2021 de l'arrêté n° 971-2021-09-01-00003

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
Représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,

- Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment, ses articles L. 211-25-1, L. 5211-26 et L. 5212-33,
- Vu** la loi n° 2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe,
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,
- Vu** le décret du Président de la République du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Alexandre ROCHATTE, préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, en outre représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
- Vu** l'arrêté du 26 août 2021 fixant les statuts du syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe,
- Vu** le courrier du président du SIAEAG enregistré en préfecture le 28 septembre 2021 modifiant la liste des personnels maintenus auprès du syndicat ;

Considérant les modifications demandées par le président du SIAEAG au courrier sus-visé ;

Sur proposition du secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1^{er} – La liste des personnels annexée au présent arrêté est modifiée.

Le reste est sans changement.

Article 2 – Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Pointe-à-Pitre et le directeur régional des finances publiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Basse-Terre, le 29/09/2021

Le préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and several vertical strokes below, crossing a horizontal line.

Alexandre ROCHATTE

ANNEXE SUR LE PERSONNEL

- Personnel maintenu au SIAEAG durant les travaux de liquidation

NOM	PRÉNOM	GRADE/Fonction
BAGE	Laëticia	Adjoint administratif principal 2 ^e classe, agent comptable
CALPAS	Nicolas	Cadre, groupe 6 niveau B, responsable des ressources humaines des agents de droit privé
CALVAIRE	Joëlle	Rédacteur principal 1 ^{re} classe, adjointe à la direction des affaires générales
DUQUESNOY	Emmanuel	Ingénieur principal, responsable de l'audit et du contrôle de l'exploitant
GENE-PHERON	Magguy	Rédacteur territorial, gestionnaire budgétaire et comptable
MINATCHY	Caroline	Adjoint administratif principal 2 ^e classe, assistante service de la commande publique
VIRANIN	Lisette	Assistante administration 2 ^e échelon, responsable agence professionnelle et collectivités
RIVAL	Ketty	Agent de maîtrise
SIOUMANDAN	Jessy	Employé
BOUIMBA	Michaël	Employé
AYASSAMY	Arry	Agent de maîtrise 1 ^{er} échelon
BABOULLAL	Flavien	Releveur Gpe 4 niveau I
BUFFON	Félicien	Agent de distribution 3 ^e échelon
CUIRASSIER	Alain	Releveur Gpe 4 niveau J
DUPONT	René	Responsable distribution eau potable
FERRAND	Alex	Agent Service Abonnés 3 ^e échelon
GAREAU-DEMARAY	Charly	Technicien facturation Gpe 4 niveau M
GUSTAVE	Georges	Chargé de relève Gpe 4 niveau M
GUSTAVE	J-Stephane	Chef d'équipe distribution eau
JASON	Marie-Josée	Employé administratif principal 3 ^e échelon
RENIA	Julien	Electromécanicien-responsable atelier et maintenance
ROUSSEAU	J-Marc	Agent administratif
TROS	Jérôme	Agent service général 3 ^e échelon
WILLIAM	Maurice	Agent administratif 3 ^e échelon
ZENON	Céleste	Opérateur 4 ^e échelon